

**Assemblée ordinaire tenue, le 7 décembre 2012 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :**

Madame Doris Larose, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant.

Madame Claire Diné, directrice générale, était aussi présente

**12-12-16924 Ouverture de l'assemblée**

Il est résolu unanimement

**Que,**

L'assemblée soit ouverte à 19h30.

Adopté

**12-12-16925 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

Adopté

**12-12-16926 Lecture et adoption des procès-verbaux du 2 novembre et 5 décembre 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

La lecture des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 2 novembre et 5 décembre 2012 soit exemptée et que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que déposés.

Adopté

**FINANCE**

**12-12-16927 Lecture et adoption des comptes du mois de novembre 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

La lecture des comptes du mois de novembre 2012 au montant de 394 550.38 \$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 16330 à 16409 et prélèvements no 3105 à 3132 et de 3135 à 3137 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 1 322.44\$, soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

**Que,**

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adopté

#### **Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois novembre 2012**

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de novembre 2012 est déposé au conseil pour considération pour une dépense totale de 38 307.39\$

#### **Certificat du secrétaire-trésorier**

Je, Claire Dinel, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de novembre 2012.

*Claire Dinel, dir.*

Claire Dinel, dir.-gén.

#### **12-12-16928 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 30 novembre 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le rapport des revenus et dépenses au 30 novembre 2012 soit accepté sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adopté

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables.

#### **ADMINISTRATION**

#### **Correspondance**

\*\*\*Le détail de la correspondance du mois de novembre 2012 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 7 décembre 2012 »

1. **Madame Nancy Lamarche et Monsieur Daniel Paquette -2456, chemin du Belvédère :** Demande le déneigement du chemin Belvédère. Une réponse à cette demande sera transmise par la direction en tenant compte de la procédure actuelle de déneigement.
2. **Madame Marlène Savard – 1654, Route 321 :** Lettre adressée à la compagnie Atocha Ressources Inc. l'informant de son refus d'effectuer des travaux d'exploration minière sur son terrain
3. **Madame Lucie Gélinas et Guy St-Amour, Lot 39-26, rang 4, canton Preston :** Lettre adressée à la compagnie Standard Graphite Corporation l'informant de son refus d'effectuer des travaux d'exploration minière sur son terrain
4. **Association des Propriétaires du Lac Gagnon :** Demande d'aide financière. Une réponse à cette demande sera transmise par la direction afin de les informer que la demande est reconduite au budget 2013.

Monsieur Pharand, maire mentionne qu'il aurait préféré que cette demande soit considérée en 2012 et non reconduite en 2013.

5. **Les Maraudeurs** : Demande d'aide financière. Une réponse à cette demande sera transmise par la direction afin de les informer que la demande est reconduite au budget 2013, pour analyse.

#### **12-12-16929 Nomination du pro-maire et remplaçant à siéger au Conseil des maires de la MRC de Papineau**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Madame Doris Larose soit nommée pro-maire.

**Que,**

La pro-maire de la municipalité de Duhamel soit autorisée à participer au Conseil des maires de la MRC de Papineau en remplacement, au besoin, de David Pharand, maire.

Adopté

#### **12-12-16930 Dates des séances du Conseil pour l'année 2013**

**Considérant** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013, qui se tiendront généralement le vendredi et qui débiteront à 19h30 :

4 janvier, 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mars, 5 avril, 3, mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 6 septembre, mercredi le 2 octobre, 8 novembre, 6 décembre

**Qu'un avis public** du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté

#### **12-12-16931 Adhésions 2013 - approbation**

**Considérant** les adhésions et contributions reçues à date, pour l'année 2013 à savoir :

COMBEQ	
• Adrien Filion, inspecteur en bâtiment	285 \$
• Corine Dubois, éco-conseillère	185 \$
Association des chefs en sécurité incendie du Québec	
• Benoit Fiset	220 \$
Union des Municipalités du Québec	2 457.00\$
ADMQ	
• Claire Dinel,	611.00\$
• Monique Dupuis	591.00 \$

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise les paiements des adhésions et des contributions annuelles 2013 présentées ci-dessus;

**Que,**

Le montant de la dépense, soit de 4 349.00 \$ plus les taxes applicables, affectera le budget 2013 ;

Adopté

**12-12-16932 Modification de la résolution 12-08-16801 – Entente – régularisation d’empiètement sur le lot 48, rang A**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel modifie le paragraphe suivant :

*Que Le conseil autorise la cession à titre gratuit ; de la résolution « 12-08-16801 Entente – régularisation d’empiètement sur le lot 48 rang A » comme suit :*

**Que** Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise la cession à la juste valeur marchande.

Adopté

**12-12-16933 Dossier lot 48, rang A, canton Preston**

**Considérant** les commentaires de notre avocat dans le dossier de cession du lot 48, rang A, canton Preston

Il est **résolu** unanimement

**Qu’**

Une lettre soit adressée au Ministre des Ressources Naturelles et de la Faune afin de clarifier les exigences du contrat de cession du lot 48, rang A, canton Preston, intervenu entre la municipalité et le ministère.

Adopté

**12-12-16934 Modification de la résolution 12-01-16559 Adoption des taux de taxation pour l’année 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Les taux de taxation spéciale pour 2012 des règlements 02-014A et 02-14 mentionnés à la résolution 12-01-16559 soient modifiés comme suit :

02-014A Aqueduc .1950 cents par 100\$ d’évaluation

02-014 Aqueduc .0791 cents par 100\$ d’évaluation

Adopté

**12-12-16935 Suivi de la visite d'inspection de la MMQ – recommandations et corrections à apporter**

**Attendu** le rapport de la visite d'inspection de la Mutuelle des Municipalités du Québec qui a permis d'identifier certains changements à apporter afin d'améliorer la sécurité des lieux et des installations sur certains sites de la municipalité;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel a pris connaissance des corrections qui seront apportées et autorise la directrice générale à signer l'attestation de modification et ce, conformément aux exigences de la demande de la mutuelle des municipalités du Québec.

Adopté

**12-12-16936 Analyse et acceptation des soumissions pour la construction du garage**

**Considérant** que le Ministre des Affaires municipal a approuvé le règlement d'emprunt 2012-09 décrétant un emprunt de 325 000\$ pour la construction du garage municipal;

**Considérant** que la municipalité de Duhamel est allée en appel d'offres pour la construction du garage municipal;

**Considérant** les soumissions reçues:

Construction Provost	489 155.15 \$
Norexco Inc.	469 079.60 \$
Construction Audette	461 558.48 \$
Gestion DMJ	567 746.55 \$

**Considérant** les dépassements des coûts estimés pour la construction du garage municipal;

**Considérant** qu'une demande de subvention a été présentée dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour un montant de subvention de 325 380\$ représentant 2/3 du coût du projet de 488 070\$;

**Considérant que**, le comité de sélection recommande au Conseil de retenir le deuxième plus bas soumissionnaire soit Norexco inc, étant donné que la soumission déposée par Construction Audette n'est pas conforme au devis et cahier des charges ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil accepte la soumission déposée par le soumissionnaire, Norexco Inc. pour la construction du garage municipal tel que soumissionné au prix de 469 079.60 \$ taxes incluses et ce, conditionnelle à l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités ;

**Qu'**

Advenant que la subvention ne nous soit pas accordée, la municipalité sera dans l'obligation de retourner en soumission;

Adopté

**12-12-16937 Appui à la municipalité de Montpellier – chemins à double vocation**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, appui la municipalité de Montpellier, dans leur démarche auprès des différents intervenants afin d'obtenir une aide financière basée sur le modèle des gravières/sablières, pour l'entretien des chemins à double vocation.

Adopté

**12-12-16938 Analyse et acceptation des soumissions – remplacement du serveur du réseau informatique de la municipalité**

**ATTENDU** que la municipalité de Duhamel est allée en soumission par invitation pour l'achat d'un nouveau serveur pour le réseau informatique de la municipalité;

**ATTENDU** les soumissions obtenues;

Martin Crépeau Informatique	4 221.31\$ taxes incluses
-----------------------------	---------------------------

PG Solutions	3 512.49\$ taxes incluses
--------------	---------------------------

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la soumission déposée par le soumissionnaire, PG Solutions pour l'achat du nouveau serveur au prix de 3 512.49 \$ taxes incluses, plus les coûts d'installation;

Adopté

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport du département de sécurité publique.

**12-12-16939 Achat d'une caméra de surveillance**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la soumission déposée par la Duhamel électrique pour l'achat d'une caméra de surveillance au prix de 5 717.77 \$ taxes incluses;

Adopté

**12-12-16940 Modification de la résolution 12-11-16896 Acquisition de radios portatives**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le budget accordé de 2 541.60 \$ plus taxes dans la résolution 12-11-16896 «Acquisition de radios portatives», soit modifié à 3135.60 \$ plus taxes, étant donné que certains équipements nécessaires avaient été oubliés.

Adopté

**12-12-16941 Nomination d'un pompier à temps partiel – monsieur Michel Bédard**

**Considérant** que la période d'essai d'un an de monsieur Michel Bédard est terminée ;

**Considérant** que monsieur Michel Bédard a toujours un intérêt à devenir pompier à temps partiel pour la municipalité de Duhamel ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil accepte la nomination de monsieur Michel Bédard à titre de pompier à temps partiel de la municipalité de Duhamel ;

Adopté

**VOIRIE**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département des travaux publics.

**12-12-16942 Demande d'électrification du chemin Brazeau**

**Attendu** la demande du propriétaire du lot 19-52, rang 3, canton Preston, pour l'électrification du chemin Brazeau;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, mandate Madame Claire Diné, directrice générale à préparer une analyse des coûts et une étude dans le projet d'électrification du chemin Brazeau qui sera présenté aux propriétaires du chemin Brazeau pour approbation.

Adopté

**12-12-16943 Signature d'une entente avec les propriétaires d'une partie du lot 22 rang 1 canton de Preston dossier # 1799-90-8080**

**Considérant** que la municipalité de Duhamel a effectuée des travaux de réfection sur le chemin du Lac-Doré-Nord et ces travaux ont nécessité un empiètement sur le lot 22, rang 01, canton Preston;

**Considérant** que les propriétaires du lot 22, rang 01, canton Preston avaient au préalable autorisés les travaux en cédant une partie de leur terrain ;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate Marc Patrice arpenteur géomètre afin de localiser la partie de lot à céder ;

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate Me Isabelle Germain, notaire afin de rédiger le contrat de cession à intervenir entre les propriétaires du lot 22, rang 01, canton Preston et la municipalité de Duhamel;

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise le maire monsieur David Pharand et la directrice générale madame Claire Dinel à signer pour et au nom du Conseil, le contrat notarié ;

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte de payer les honoraires professionnels de l'arpenteur et du notaire.

Adopté

**12-12-16944 Offre de Multi-Route – Achat de chlorure de magnésium 2013**

**Attendu** l'offre de la compagnie Multi-Route de réserver pour 2013, le chlorure de magnésium 30% liquide au même taux que 2012 incluant produit, transport et épandage;

IL est **résolu** unanimement

**Que**

le Conseil de la Municipalité de Duhamel accepte l'offre de la Compagnie Multi-Route et confirme l'achat de 40,000 litres de chlorure de magnésium à .309/litre incluant le transport et l'épandage à même le budget 2013;

Adopté

**12-12-16945 Modification du règlement 2011-09 « Travaux de réfection majeure, sur le chemin du Lac-Gagnon Ouest sur une distance de plus ou moins 2.7 kilomètres, décrétant une dépense de 140 000\$ et appropriant des subventions estimés à 140 000\$» projet P35-A**

**Considérant** que le Conseil de la municipalité a décrété par le règlement 2011-09 des travaux de réfection majeure, sur le chemin du Lac-Gagnon Ouest ;

**Considérant** que la dépense estimée dans le règlement 2011-09 était de 140 000\$ et qu'il s'avère que le coût total du projet est de 85 102.14\$ ;

**En conséquence,**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le règlement 2011-09 soit modifié de sorte que le coût des travaux soit de 85 102.14\$ et que cette dépense soit financée à même le programme « Taxes d'accise » au montant de 85 102.14\$ au lieu de 140 000\$ ;

**Que,**

Le Conseil approuve le rapport final et que le dit projet P-35A intitulé « réfection du chemin Lac Gagnon Ouest » au coût de 85 102.14\$ soit et est fermé.

Adopté

**12-12-16946 Fermeture du projet P-38 « Rechargement du chemin du Lac Gagnon Ouest » subvention PAARRM et TECQ**

**Considérant** le rapport final du projet P-38 déposé par la directrice générale au coût total de 58 244,66\$, financé de la façon suivante :

- TECQ pour une subvention de 45 244,66\$
- PAARRM pour une subvention de 14 737.93\$

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve le rapport final du projet P-38 et le dit projet P-38 soit fermé.

Adopté

**12-12-16947 Demande de modification de la programmation des travaux dans le cadre du programme TECQ**

**Considérant** que nous devons apporter une modification à la programmation pour faire en sorte que certains travaux soient reportés au cours de l'année 2013 ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil informe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), que les travaux suivants prévus à la priorité 4 – Voirie locale se poursuivront en 2013 :

- Le projet numéro P 41 « construction du chemin Brazeau »
- Le projet numéro P 35 «Réfection du chemin Lac-Gagnon Ouest »

Adopté

**12-12-16948 Demande de paiement – Subvention-aide à l'amélioration du réseau routier municipal- Projet P38 Rechargement sur le chemin du Lac-Gagnon Ouest**

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac-Gagnon Ouest pour un montant subventionné de 15,000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que

les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du Lac Gagnon dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté

**12-12-16949 Demande de paiement – Subvention-aide à l'amélioration du réseau routier municipal- Projet P32-3 Réfection d'une partie du chemin Preston et du Lac-Gagnon Est**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins Preston et Lac-Gagnon Est pour un montant subventionné de 15,000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

**Que**

les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du Lac Gagnon dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté

**12-12-16950 Fermeture des projets d'investissement – programme PAARM**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Les projets d'investissement suivants soient fermés :

- Projet P42 réfection d'une partie du chemin de l'Original au montant de 13 490.01\$
- Projet P32-3 réfection d'une partie du chemin Preston et Lac Gagnon Est au montant de 17 922.04\$

Adopté

**12-12-16951 Déneigement chemin de l'Érable**

Il est **résolu** unanimement

**Que** le Conseil de la municipalité accepte la soumission de Duhamel Camping et chalets au montant de 1850.00\$ plus taxes pour le déneigement du chemin de l'Érable;

**Que** madame Claire Diné, Directrice générale soit autorisée à signer le contrat, pour et au nom de la municipalité de Duhamel ;

**Que** cette dépense fera l'objet d'une tarification additionnelle pour les propriétaires concernés, pour la saison 2012-2013.

Adopté

**12-12-16952 Déneigement de l'accès à la borne sèche au 1351, Route 321**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

le Conseil de la municipalité accepte la soumission de Duhamel Camping et chalets au montant de 260\$ plus taxes pour le déneigement de l'accès à la borne sèche;

Adopté

**12-12-16953 Achat d'un équipement de levage**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise l'achat d'un équipement de levage et autorise un budget de 2 380\$ plus taxes applicables.

Adopté

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**Rapport du comité** : Le conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'hygiène du milieu.

**12-12-16954 Adoption du calendrier des cueillettes des ordures et recyclages 2013**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte le calendrier des cueillettes des ordures et recyclages 2013 préparé par monsieur Julien Boivin, responsable de la gestion des matières résiduelles, qui comprend 21 cueillettes d'ordures et 26 cueillettes de recyclage.

Adopté

**12-12-16955 Programme de reconnaissance ICI on recycle, niveau 2**

**Attendu** que la société d'état Recyc-Québec offre un programme de reconnaissance conçu spécifiquement pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) qui désirent s'engager en faveur de gestion des matières résiduelle et d'encourager le s ICI à mettre en place des mesures de réduction , de réemploi, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles dans leur établissement;

**Attendu** que ce programme entre dans les objectifs que la municipalité de Duhamel désire se donner;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, s'inscrit au programme de reconnaissance «ICI on recycle» niveau 2;

**Et,**

Autorise le paiement d'inscription au montant de 70\$

Adopté

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'urbanisme incluant le rapport d'accès aux lacs 2012.

**12-12-16956 Nomination d'un inspecteur municipal en bâtiment et environnement autorisé à siéger sur le comté environnement de la MRC de Papineau**

**Attendu** que la MRC de Papineau a procédé en janvier dernier à la formation des divers comités;

**Attendu** que la MRC a prévu que certains employés municipaux siègent sur divers comités, et que ceux-ci doivent être nommés par voie de résolution par leur municipalité;

**Attendu** qu'un nouveau comité régional «Environnement» a été mis sur pied, comité où la MRC prévoit la participation de trois (3) inspecteurs en bâtiment et environnement;

**Attendu** que la municipalité de Duhamel est en faveur de désigner l'éco-conseillère, Madame Corine Dubois afin qu'elle participe aux activités du comité régional «Environnement»;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

La municipalité de Duhamel autorise Madame Corine Dubois, éco-conseillère à siéger sur le comité «Environnement» de la MRC de Papineau à compter de décembre 2012;

**Que**

Copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC afin de l'informer de la décision de la municipalité;

**Et que**

La représentante de la municipalité soit admissible au remboursement des frais de déplacement et de représentation sur présentation des pièces justificatives, le tout en conformité à la réglementation et à la Loi applicables.

Adopté

**12-12-16957 Demande de permis dans le cadre du PIIA – dossier 1499-31-2867**

**Considérant** la résolution 12-699 adoptée par le CCU ayant pour but de recommander l'émission du permis de rénovation aux propriétaires du 1939, rue Principale;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Les membres du Conseil autorisent monsieur Adrien Filion, inspecteur en bâtiments et environnement à émettre le permis de rénovation aux propriétaires du 1939, rue Principale, numéro de dossier : 1499-31-2867 ;

Adopté

**12-12-16958 Dépôt d'un recours à la cour du Québec – dossier # 1111-87-2358**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, autorise notre avocat, Me Conrad Délisle, à déposer un recours à la cour du Québec afin d'obtenir une ordonnance de cesser d'occuper le bâtiment dans le dossier matricule # 1111-87-2358;

Adopté

**Avis de motion – Règlement vidange des fosses septiques**

Avis de motion est par la présente donnée par madame Nicole Tousignant, conseillère, de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement relatif aux vidanges des fosses septiques, spécifiquement pour les fosses scellées. Il y aura dispense de lecture.

**DÉPARTEMENT DES LOISIRS**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de loisirs.

**12-12-16959 Offre d'achat pour les bandes restantes de la patinoire**

**Attendu** l'offre d'achat de 50\$ pour les bandes restantes de la patinoire ;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte l'offre de 50\$ de Monsieur Guy Lalonde pour l'achat des bandes restantes de la patinoire.

Adopté

**12-12-16960 Suivi dossier : Volet II – Aménagement de sites de camping rustique le long du sentier national**

**Considérant** que la Réserve Faunique Papineau Labelle, n'appui pas le projet de l'aménagement des sites de camping rustique le long du sentier national sur le territoire de la réserve;

En conséquence

Il est **résolu** unanimement

**Que**

la municipalité de Duhamel renonce à la subvention Volet II;

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel recommande que cette subvention soit offerte au club des Maraudeurs, dans le projet de remplacement du pont du ruisseau Iroquois.

Adopté

**12-12-16961 Règles d'utilisation de la patinoire et de la glissade**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise l'affichage des recommandations d'utilisation de la patinoire et de la glissade, telles que présentées par Madame Martine Caron, animatrice en loisir, culture et tourisme.

Adopté

**12-12-16962 Corporation Loisirs Papineau – Autoriser madame Martine Caron à participer aux rencontres du comité**

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise Madame Martine Caron, animatrice en loisir, culture et tourisme à participer aux rencontres de la Corporation Loisirs Papineau;

**Que**

Les frais inhérents aux déplacements occasionnés par ce déplacement, soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adopté

**VARIA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12-12-16963 Fermeture de l'assemblée**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'assemblée soit fermée à 21h25

Adopté

\_\_\_\_\_  
David Pharand,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claire Diné, gma  
Directrice générale